



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

caisses

Question écrite n° 46089

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des infirmières libérales. En effet, il apparaît que le retard dans le traitement des feuilles de soins est de plus en plus élevé allant même jusqu'à un délai de trois mois, alors que pour certaines personnes ce paiement constitue l'essentiel de leur revenu. Il lui demande donc quelles mesures seraient susceptibles d'être mises en oeuvre afin d'améliorer cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46089

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2000, page 2807